

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20240402-2024_04_75-DE



Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

**Délibération du Conseil municipal n° 2024-04-75
Séance du 02 avril 2024**

**Objet : Projet d'aménagement d'une piste cyclable avenue Vigan-Braquet – phase 2 -
Demande de subvention auprès de l'Etat (DPV) et auprès de la Communauté
d'agglomération du Gard rhodanien**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
28	3	2

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 26 mars 2024

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FONT-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Philippe **BERTHOMIEU** procuration à Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à Jennifer **OBID**, Pascale **BORDES** procuration à Bernard **NASS**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Ali **Ouatizerga**

Secrétaire de séance : Raymond **MASSE**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20240402-2024_04_75-DE



**Objet : Projet d'aménagement d'une piste cyclable avenue Vigan-Braquet – phase 2 -
Demande de subvention auprès de l'Etat (DPV) et auprès de la Communauté
d'agglomération du Gard rhodanien**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet d'aménagement d'une piste cyclable Avenue Vigan-Braquet,

Considérant que la seconde phase du projet comprend la modification de l'éclairage public, la rénovation du giratoire (croisement avenue Vigan-Braquet et avenue de l'Ancyse) et du mobilier urbain pour sécuriser les vélos,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 20 mars 2024,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- de valider le plan de financement ci-dessous,

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Travaux	415 243 €	Dotation politique de la Ville	216 000 €
		Fonds mobilité aggro	116 194 €
		Autofinancement	83 049 €
Total dépenses	415 243 €	Total recettes	415 243 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions de 216 000 € auprès de l'Etat au titre de la DPV et de 116 194 € auprès de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au titre du fonds mobilité,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à mener toutes les démarches nécessaires à cette demande de subvention.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 02 avril 2024.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le 05 AVR 2024

et publié le 05 AVR 2024

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET



La présente délibération, peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr